VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES : PRÉVENTION, SOUTIEN ET SOINS

VENKATRAMAN CHANDRA-MOULI

ABDOULAYE OUSSEINI

Objectifs du module

A la fin de ce module, les participants seront capables de :

- définir les concepts de base de la violence faite aux femmes et aux filles (VFFF) ;
- connaître et comprendre les VFFF, leurs causes et leurs conséquences ;
- mobiliser les connaissances pour mettre en place des interventions efficaces contre les VFFF d'une façon globale et particulièrement dans les situations d'urgence ;
- définir les services de lutte contre les VFFF en fonction des orientations programmatiques de l'OMS ;
- mettre en application les bonnes pratiques en matière de lutte contre les VFFF.

Plan du module

PERSPECTIVE GLOBALE

- ✓ Définition des concepts clés
- ✓ Rationnel en matière de prévention de la VFFF
- ✓ Implications en matière de Droits de l'Homme
- ✓ Considérations d'ordre programmatique
- ✓ Lignes directrices
- ✓ Mesures spécifiques dans le contexte de COVID-19 ou autres crises

PERSPECTIVES REGIONALES

Contexte régional (pays francophones)

Défis et initiatives régionales

Principaux messages sur la prévention de la VFFF

À L'ÉCHELLE MONDIALE

Définitions [1, 2, 3] 1/2

- **La « violence à l'égard des femmes »** désigne tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

(Déclaration des Nations unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, 85ème réunion plénière, décembre 1993)

- Les termes « victime » et « survivant(e) » peuvent être utilisés de manière interchangeable.
- Le terme « victime » est souvent utilisé en droit et en médecine.
- Le terme « survivant(e) » est généralement préféré par les secteurs sociaux et psychologiques en raison de la résilience qu'il implique.

Définitions 2/2

Les différentes formes de violences[1, 2, 3]

- ✓ La violence exercée par un partenaire intime et d'autres formes de violence familiale ;
- ✓ la violence sexuelle ;
- ✓ les mutilations génitales féminines (MGF) ;
- ✓ le fémicide, notamment les crimes d'honneur ou liés à la dot ;
- ✓ la traite des personnes, notamment la prostitution forcée et l'exploitation économique des filles et des femmes ;
- ✓ la violence à l'égard des femmes dans les situations d'urgence humanitaire et de conflit.

Rationnel 1/3

- La violence perpétrée à l'égard des enfants demeure largement répandue : 2 enfants sur 3 faisant fréquemment l'objet de châtiments violents au sein de leur foyer. En 2024, 1 adolescente sur 6 âgée de 15 à 19 ans a subi des violences physiques ou sexuelles commises par son conjoint ou partenaire, et près de 1 enfant sur 4 vivait avec une mère victime de violence de la part d'un partenaire intime. [4]

- La violence sexiste à l'encontre des adolescents a des conséquences sanitaires et sociales majeures : elle accroît le risque de grossesse non désirée, d'avortement provoqué (souvent non sécurisé), de contamination par le VIH et les IST dans certains contextes, d'effets néfastes sur la santé mentale, et constitue un facteur de risque de comportement malsain à l'adolescence et à l'âge adulte. [5]

Rationnel 2/3

- Les violences sexistes à l'encontre des adolescentes ont des conséquences sanitaires et sociales majeures.[5]

- **La violence du partenaire intime peut accroître :**
  - le risque de grossesse accidentelle et d'avortement provoqué ;
  - le risque d'infection par le VIH et d'autres IST.

- **Les sévices sexuels subis par les enfants et les adolescents :**
  - la violence exercée par le partenaire intime sont associés à un risque accru de dépression, d'état de stress post-traumatique, de pensées suicidaires et de tentatives de suicide ;
  - sont un facteur de risque comportementaux pendant l'adolescence, à l'âge adulte, tels les rapports sexuels non protégés, l'abus d'alcool et l'usage de substances psychoactives.

Rationnel 3/3

- Les programmes de prévention de la violence sexiste, de soutien et de soins se sont avérés efficaces.

Les programmes visant à établir des normes et des attitudes équitables en matière de genre chez les garçons et les filles se sont avérés efficaces.

- Il s'agit de ceux qui :
  - intègrent une action multisectorielle et multiniveau, favorisent la coordination intersectorielle ;
  - utilisent des investissements à long terme ;
  - répètent l'exposition aux idées dans différents contextes au fil du temps ;
  - placent l'interaction entre le genre et le pouvoir au cœur du contenu et répondent à ceux qui subissent la violence avec empathie et de manière opportune.

Cependant, les lois et les politiques, les stratégies de prévention et leur mise en œuvre, ainsi que l'accès à des services de soins et de soutien de haute qualité nécessitent une attention particulière : il reste beaucoup à faire.

Implications en matière de droits humains

Les États sont tenus de :

- ✓ prévenir et de combattre la violence à l'égard des femmes et des filles, en leur apportant soutien et soins ;
- ✓ mettre en œuvre immédiatement tous les moyens appropriés pour éliminer la violence fondée sur le sexe.

Ils doivent mener des actions visant la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre dans toutes les sphères de l'interaction humaine, notamment dans la famille, la communauté, les écoles, en ligne et dans les autres espaces numériques.

Considérations d'ordre programmatique [6]

- Lorsque des services de prévention et de réponse à la VBG existent, ils sont souvent mis en œuvre sur une base pilote et ne sont pas étendus ; en outre, ils sont fragmentaires et ne sont pas intégrés dans les plateformes existantes et la coordination intersectorielle est faible : besoin d'intégrer dans les programmes et services de santé sexuelle et reproductive, de VIH, de santé mentale et de santé des adolescents.
- De nombreux prestataires de soins de santé ne sont pas préparés à faire face à la violence liée au sexe, notamment en ce qui concerne le signalement des abus sexuels : la formation et le soutien continu des prestataires sont impératifs pour garantir la prise en charge répondant aux besoins spécifiques de l'enfant et de l'adolescents.[6]
- Souvent, les adolescents ne cherchent pas à obtenir des services de prévention, de soutien et de soins en matière de VBG : besoin donc de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation.

Lignes directrices de l'OMS

- *Répondre aux enfants et aux adolescents qui ont été victimes d'abus sexuels : directives cliniques de l'OMS (2017)*.
- *Répondre à la violence du partenaire intime et à la violence sexuelle contre les femmes : directives cliniques et politiques de l'OMS (2013)*.
- *Lignes directrices unifiées relatives à la santé et aux droits en matière de sexualité et de reproduction des femmes vivant avec le VIH (2018).*
- *Intervenir en cas de maltraitance des enfants : manuel clinique destiné aux professionnels de santé (2022)*.
- *Améliorer la collecte et l'utilisation des données administratives sur les violences contre les femmes : lignes directrices techniques mondiales (2022)*.

Lignes directrices complémentaires aux lignes de l'OMS 1/2

- Plan d'action mondial : les systèmes de santé s'attaquent à la violence contre les femmes et les filles (OMS, 2016).
- Estimations de la prévalence de la violence à l'égard des femmes, 2023. OMS ; 2025
- Prise en charge clinique des survivantes de viol et de violence exercée par un partenaire intime : Élaboration de protocoles à adopter dans les situations de crise humanitaire (OMS, 2020).
- Gestion clinique du viol et de la violence exercée par un partenaire intime en situation d'urgence : programme de formation pour les agents de santé, guide du facilitateur (OMS, 2025).
- Prise en charge des femmes survivantes de violence: programme de formation de l'OMS à l'intention des prestataires de soins de santé, nouv. éd. rév. 2021 (OMS, 2021).

Lignes directrices complémentaires aux lignes de l'OMS 2/2

- Prise en charge des femmes victimes de violence : formation en ligne facilitée pour les agents de santé (OMS, 2025).
- Aborder la violence à l'égard des femmes dans la formation initiale des professionnels de santé : intégrer le contenu du programme Prise en charge des femmes victimes de violence (OMS, 2022).
- Intersections entre la violence à l'égard des enfants et la violence à l'égard des femmes (OMS, 2024).
- RESPECT women: Preventing violence against women, 2nd edition. WHO; 2025
- INSPIRE : sept stratégies pour mettre fin à la violence contre les enfants (OMS, 2016).
- Guide mondial sur la lutte contre la violence sexiste en milieu scolaire (UNESCO, 2016).
- Prévention de la violence en milieu scolaire : un manuel pratique (OMS, 2019).

Mettre en œuvre 7 stratégies pour prévenir la violence contre les femmes[2]

R E S P E C T

Renforcer l'autonomisation des femmes

fait référence à l'autonomisation économique et sociale, y compris l'héritage et la propriété des actifs, la microfinance plus des interventions de formation sur le genre et l'autonomisation, l'action collective, la création d'espaces sûrs et le mentorat pour développer des compétences en matière d'auto-efficacité, d'affirmation de soi, de négociation et de confiance en soi.

Encourager des relations interpersonnelles égalitaires

désigne des stratégies visant des individus ou des groupes de femmes, d'hommes ou de couples pour améliorer les compétences en matière de communication interpersonnelle, de gestion des conflits et de prise de décision partagée.

Sécuriser les cadres de vie

fait référence aux efforts visant à créer des écoles, des espaces publics et des cadres de travail sûrs, entre autres.

Procurer des services dans les différents secteurs

renvoie à une série de services, notamment les services de police, juridiques, sanitaires et sociaux fournis aux survivants.

Eliminer les abus envers les enfants et les adolescents

renvoie à l'établissement de relations familiales enrichissantes, à l'interdiction des châtiments corporels et à la mise en œuvre de programmes de formation des parents, comme mentionné dans *INSPIRE - 7 stratégies de prévention de la violence contre les enfants*

Contenir la pauvreté

fait référence aux stratégies ciblées sur les femmes ou les ménages dont le but premier est de réduire la pauvreté, notamment des transferts de fonds, de l'épargne, des prêts auprès d'institutions de microfinance, des interventions sur le marché du travail.

Transformer les attitudes, croyances et normes

fait référence aux stratégies qui remettent en question les attitudes, croyances, normes et stéréotypes sexistes négatifs qui maintiennent les privilèges masculins et la subordination féminine, qui justifient la violence contre les femmes et qui stigmatisent les survivantes. Ces stratégies vont des campagnes publiques aux activités de mobilisation communautaire, en passant par l'éducation de groupe.

Renforcer l'autonomisation des femmes

Formation à l'autonomisation des femmes et des filles, notamment en matière de compétences de vie, d'espaces sécurisés, de mentorat.

H L

Politiques et interventions en matière d'héritage et de propriété d'actifs

H L

Micro-finance ou épargne, prêts et composantes de formation sur le genre et l'autonomisation

H L

EXEMPLE

Microfinance, genre et autonomisation

Le projet IMAGE (Intervention grâce à la microfinance en faveur de l'égalité entre les sexes et les malades du Sida) en Afrique du Sud renforce l'autonomie des femmes grâce à la microfinance et à des formations sur le genre et le pouvoir et des activités de mobilisation communautaire. Des études montrent qu'il a permis de réduire la violence domestique de 50% dans le groupe d'intervention sur une période de deux ans. Avec 244 dollars US par incident de violence conjugale évitée au cours d'une phase d'expérimentation de deux ans, l'intervention est jugée très rentable.[2]

Encourager des relations interpersonnelles égalitaires

Ateliers de groupes avec des femmes et des hommes pour promouvoir des attitudes et de relations égalitaires

H L

Conseils et thérapie de couples

H L

EXEMPLE

Ateliers de groupe

Au cours des deux années qui ont suivi la mise en œuvre des *Stepping Stones* en Afrique du Sud avec des participants des deux sexes âgés de 15 à 26 ans, les hommes étaient moins susceptibles de faire subir des actes de violence, des viols et des rapports sexuels transactionnels à leurs partenaires intime dans le groupe d'intervention par rapport à la base de référence.[4]

Sécuriser les cadres de vie

Infrastructures et transports

H L

Interventions de témoins

H L

Interventions dans les établissements scolaires

H L

EXEMPLE

Right to play - Prévenir la violence parmi et entre les enfants dans les écoles

A Hyderabad (province de Sindh), au Pakistan, 40 enfants des écoles publiques ont bénéficié du programme "Le droit de jouer". Les garçons et les filles se sont engagés dans l'apprentissage par le jeu, leur permettant d'acquérir des savoir-être tels que la confiance, la communication, l'empathie, la gestion des émotions négatives, la résilience, la coopération, le leadership, l'esprit critique et la résolution de conflit. Ces aptitudes aident à lutter contre les conflits, l'intolérance, la discrimination basée sur le genre et la violence entre pairs. Une évaluation conduite 24 mois après l'intervention a démontré une baisse de la victimisation par des pairs de 33% parmi les garçons et de 59% parmi les filles ; une réduction des punitions corporelles de 45% pour les garçons et de 66% pour les filles ; et une diminution des témoignages de violence domestique de 65% pour les garçons et de 70% pour les filles.[5]

LÉGENDE[4]

- **promettouses**, >1 évaluations montrent une réduction considérable des épisodes de violence
- **davantage de données sont nécessaires**, >1 évaluation montre des améliorations dans les résultats intermédiaires liés à la violence
- **contradictoires**, les évaluations montrent des résultats contradictoires en matière de réduction de la violence[6]
- **pas de données probantes**, intervention non encore rigoureusement évaluée
- **Inefficace**, >1 les évaluations ne montrent aucune réduction de la violence
- H — Banque mondiale - Pays à revenu élevé (PRE)
- L — Banque mondiale, pays revenu faible et moyen (PRFM)

Évaluer les **données** de **l'intervention**[3]

Procurer des services dans les différents secteurs

Interventions relatives au conseil en matière d'autonomisation ou soutien psychologique pour favoriser l'accès aux services (c'est-à-dire la défense des intérêts).

H L

Interventions sur la prévention de l'abus d'alcool

H L

Abris

H L

Lignes vertes

H L

Centres de crise à guichet unique

H L

Interventions auprès des auteurs de violence

H L

Commissariats/unités de police pour femmes

H L

Dépistage dans les services de santé

H L

Sensibilisation et formation du personnel institutionnel sans modifier l'environnement institutionnel

H L

EXEMPLE

Plaidoyer pour les survivantes

Le *Community Advocacy Project* dans le Michigan et l'Illinois, aux États-Unis, est un programme fondé sur des données probantes et conçu pour aider les femmes qui ont survécu à la violence exercée par un partenaire intime à reprendre le contrôle de leur vie. Des agents formés fournissent aux survivantes des conseils et une assistance personnalisée afin qu'elles puissent avoir accès aux ressources communautaires et bénéficier d'un appui social. Il a été constaté que l'intervention permettait de réduire la récurrence de la violence et de la dépression et d'améliorer la qualité de vie et le soutien social. Deux ans après la fin de l'intervention, le changement positif s'est poursuivi.[7]

Eliminer les abus envers les enfants et les adolescents

Visites à domicile et sensibilisation par des agents de santé

H L

Interventions parentales

H L

Interventions de soutien psychologique pour les enfants qui subissent des violences et qui sont témoins de la violence dans le cercle familial

H L

Compétences de la vie courante / programme scolaire, formation à la prévention du viol et de la violence dans les relations amoureuses

H L

Contenir la pauvreté

Transferts économiques, y compris les transferts conditionnels/non conditionnels en espèces ; les bons et les transferts en nature

H L

Interventions sur la main-d'œuvre, y compris les politiques en matière d'emploi, les moyens de subsistance et la formation à l'emploi

H L

Interventions en matière de microfinance ou d'épargne sans aucun élément supplémentaire

H L

EXEMPLE

Transferts économiques

Au Nord de l'Equateur, un programme de transfert d'argent, de bons et de nourriture, mis en oeuvre par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ciblait les femmes des quartiers urbains pauvres, afin de réduire leur pauvreté. Les ménages bénéficiaires ont reçu chaque mois des transferts monétaires équivalent à 40$ durant 6 mois. Le transfert était offert aux femmes à condition qu'elles participent à des formations mensuelles en nutrition. L'évaluation a montré des baisses de 19 à 30% du nombre de femmes qui subissent des comportements contrôlants, de la violence physique et/ou sexuelle exercés par un partenaire intime. Une des explications plausibles pour cette réduction est la diminution, aux sein des couples, des conflits liés aux stress dus à la pauvreté.[8]

Transformer les attitudes, croyances et normes

Mobilisation communautaire

H L

Ateliers de groupe composés de femmes et d'hommes pour promouvoir des changements d'attitude et de normes

H L

Marketing social ou activités ludoéducatives et éducation de groupe

H L

Éducation de groupe avec des hommes et des garçons pour changer les attitudes et les normes

H L

Campagnes de sensibilisation autonomes/campagnes de communication à composante unique

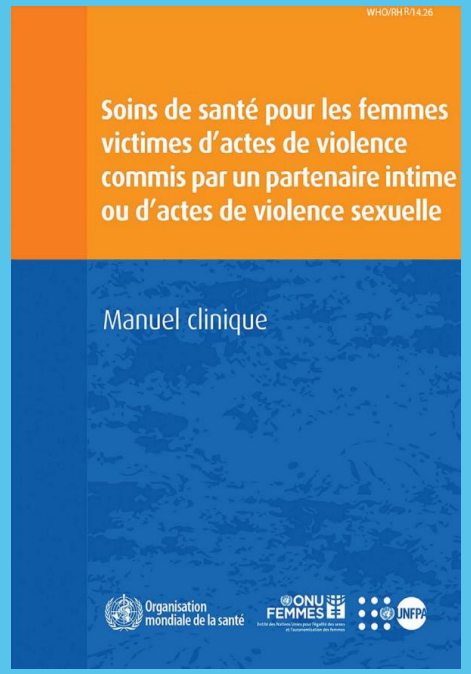
H L

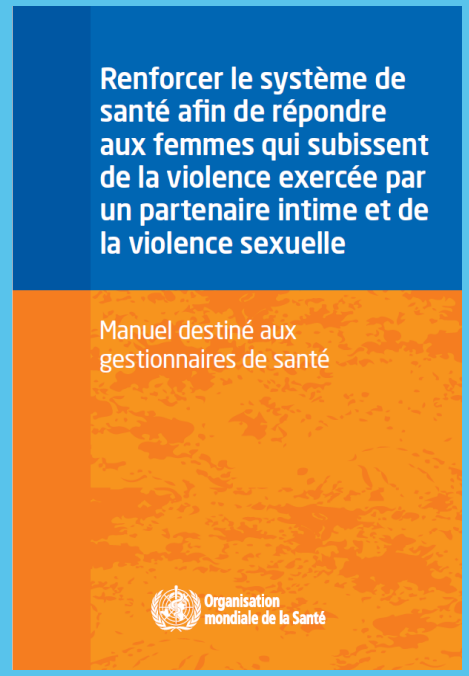
EXEMPLE

Mobilisation communautaire

SASAI est une intervention communautaire en Ouganda visant la prévention des violences faites aux femmes en changeant l'équilibre des pouvoirs entre hommes et femmes dans de le cadre de leurs relations intimes. Des études montrent que dans les communautés SASAI, 76% des femmes et des hommes pensent que la violence physique envers un partenaire n'est pas acceptable, alors que 26% des femmes et des hommes dans les communautés de contrôle pensent la même chose. Considérant une épargne de 460 US$ par incident de violence exercée par un partenaire intime dans la phase pilote de l'intervention, celle-ci est rentable et permettra des économies d'échelle durant l'intensification des interventions à grande échelle.[9]

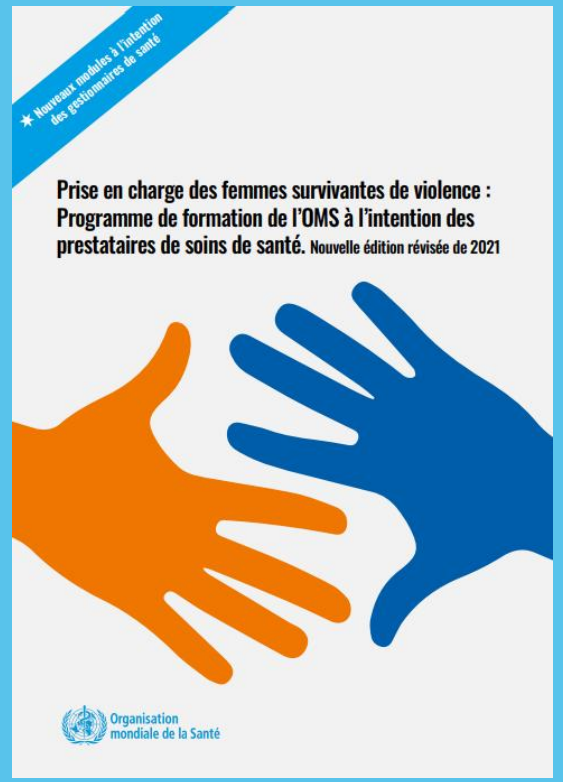
Boîte à outils de l'OMS pour la réponse à la violence à l'égard des femmes : Gestionnaires et prestataires de santé



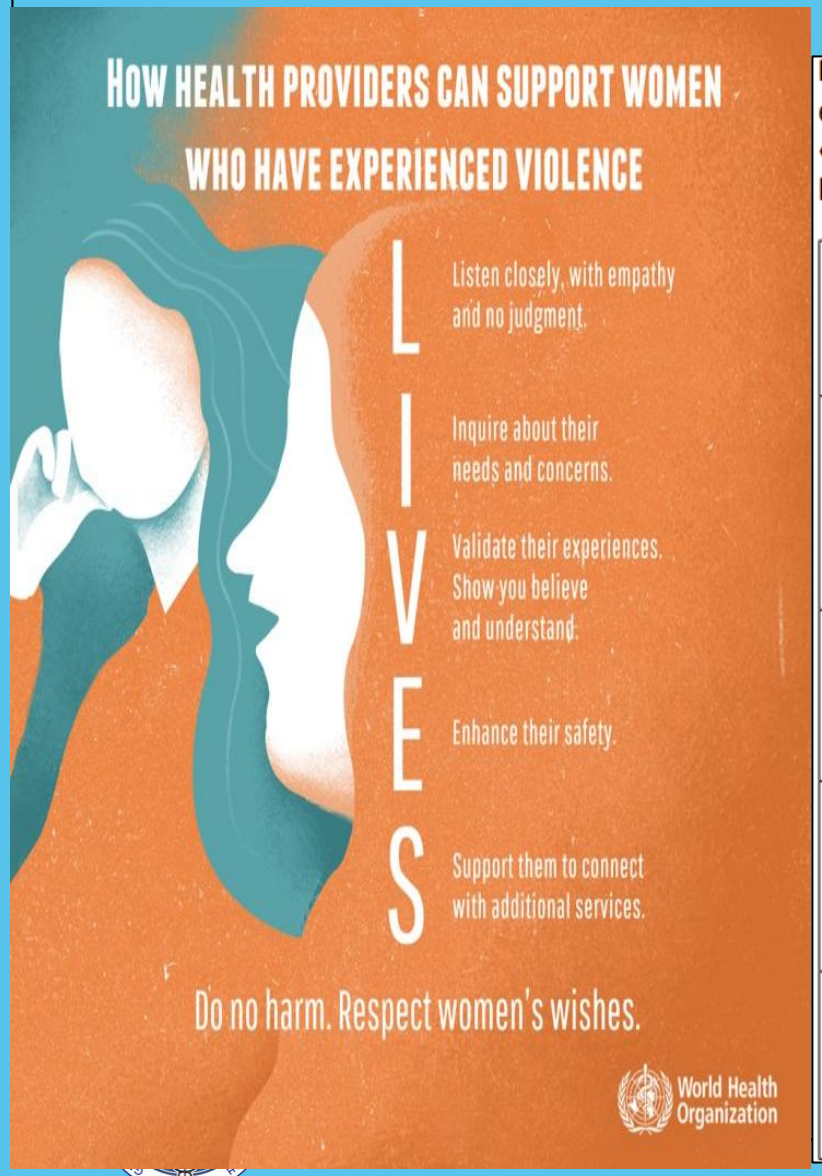




"Comment"



Soutien de la première ligne



L'appui de première ligne implique cinq tâches simples. Il répond en même temps aux besoins émotionnels et pratiques. Le mot anglais « LIVES » est un moyen de se rappeler ces cinq tâches qui visent à protéger la vie des femmes :

ÉCOUTER (LISTEN)	Écoutez la femme attentivement, avec empathie et sans porter de jugement.
S'INFORMER (INQUIRE) DES BESOINS ET DES PRÉOCCUPATIONS	Évaluez ses différents besoins et préoccupations – émotionnels, physiques, sociaux et pratiques (par exemple garde des enfants) – et répondez-y.
VALIDER (VALIDATE)	Montrez-lui que vous la comprenez et que vous la croyez. Assurez-la qu'elle n'est pas responsable.
AMÉLIORER (ENHANCE) LA SÉCURITÉ	Étudiez un plan pour la protéger contre des dommages supplémentaires si la violence se manifeste à nouveau.
SOUTENIR (SUPPORT)	Soutenez-la en l'aidant à accéder à des informations, à des services et à l'appui social.

Apprenez à écouter avec votre

- **Yeux** – lui accordant toute votre attention
- **Oreille** – entendre vraiment ses préoccupations
- **Coeur** – avec bienveillance et respect

Soutien de la première ligne

Job aid	
Safety planning	
Safe place to go	If you need to leave your home in a hurry, where could you go?
Planning for children	Would you go alone or take your children with you?
Transport	How will you get there?
Items to take with you	Do you need to take any documents, keys, money, clothes, or other things with you when you leave? What is essential?
	Can you put together items in a safe place or leave them with someone, just in case?
Financial	Do you have access to money if you need to leave? Where is it kept? Can you get it in an emergency?
Support of someone close by	Is there a neighbour you can tell about the violence who can call the police or come with assistance for you if they hear sounds of violence coming from your home?

- Aidez-la à identifier et à considérer ses options et ce qui est le plus important pour elle.
- Utiliser et mettre à jour un répertoire de référence.
- Discutez du soutien social - elle peut préférer s'appuyer sur son réseau informel.
- Mettez-la en contact avec des ressources grâce à des références chaleureuses.

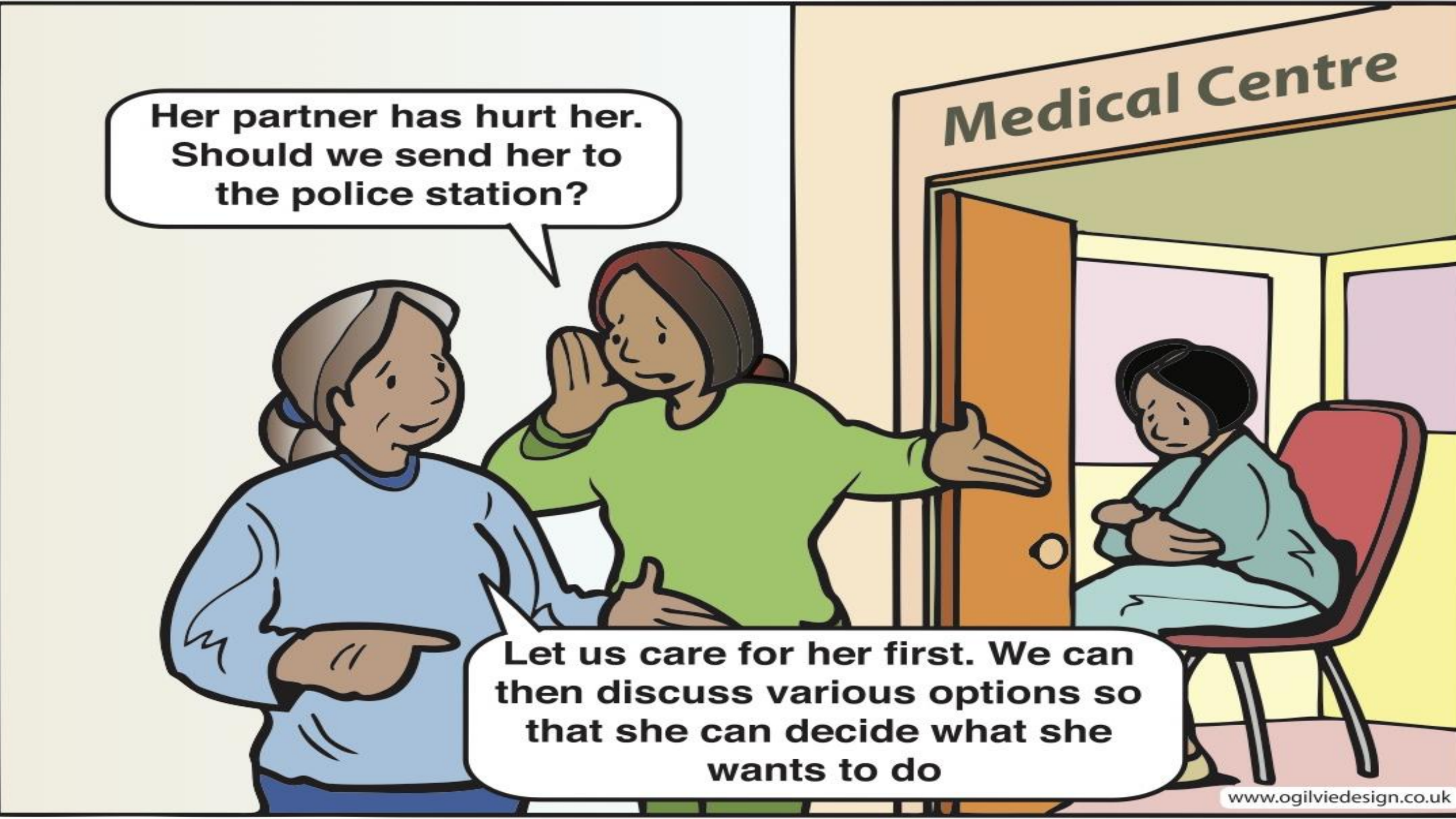


Mesures spécifiques pour la prestation de services dans le contexte humanitaire, y compris COVID-19 1/2

- Informer les adolescents sur le lieu et la manière de se faire soigner, lorsque l'accès est possible, par le biais des médias.
- Sensibilisez et alertez les prestataires de soins, les travailleurs communautaires et les réseaux de soutien sur le potentiel d'augmentation de la violence sexuelle et sexiste et renforcer le dépistage et améliorer les soins et le soutien, y compris la santé mentale.
- Garantir la disponibilité des services de soins post-viol, notamment la contraception d'urgence, la prophylaxie post-exposition au VIH, ainsi que le dépistage et le traitement des IST pour les adolescents.

Mesures spécifiques pour la prestation de services dans le contexte humanitaire, y compris COVID-19 2/2

- Identifier les maisons d'accueil, les refuges ou les services d'orientation sociale pour les adolescents exposés à la violence à l'intérieur ou autour de leur domicile.
- Créez des lignes d'assistance ou améliorez les lignes existantes pour que les adolescents puissent demander de l'aide si nécessaire.
- Dans la mesure du possible, promouvoir l'institutionnalisation des bonnes pratiques en matière d'amélioration de l'accessibilité et de la qualité qui ont été mises en place pendant la période de fermetures et de perturbations.


Her partner has hurt her. Should we send her to the police station?
Medical Centre
Let us care for her first. We can then discuss various options so that she can decide what she wants to do
www.ogilviedesign.co.uk


Private
Thank you for telling me. You are not to blame for what has happened to you
We can talk about care and support options
www.ogilviedesign.co.uk

PERSPECTIVE RÉGIONALE

CONTRIBUTRICES

- **CLÉMENCE OUEDRAOGO**

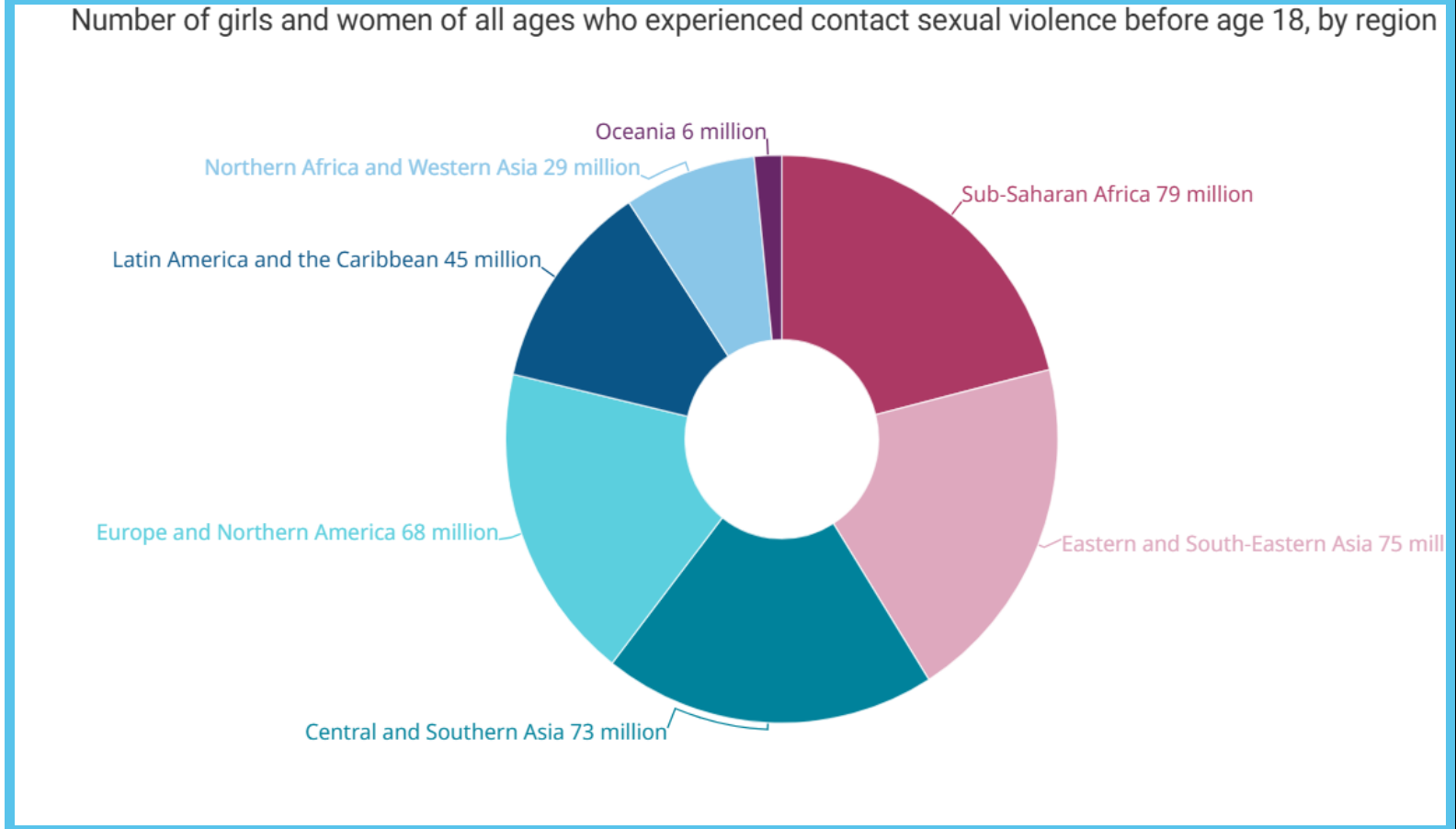
ACTIONS PRIORITAIRES AU NIVEAU DES DISTRICTS SANITAIRES :

- **MINTON EUDE EDITH DJENONTIN KOTCHOFA**
- **ALICE TABEBOT**

Données régionales et sous-régionales sur les violences faites aux femmes et aux filles (VFFF) [7]

Le plus grand nombre de victimes de viol et d'agressions sexuelles se trouve dans certaines des régions les plus peuplées, à savoir l'Afrique subsaharienne, l'Asie de l'Est et du Sud-Est, ainsi que l'Asie centrale et méridionale.

La violence sexuelle envers les enfants est répandue, traversant les frontières géographiques, les contextes économiques et les barrières culturelles. Mais les risques ne sont pas répartis de manière égale.



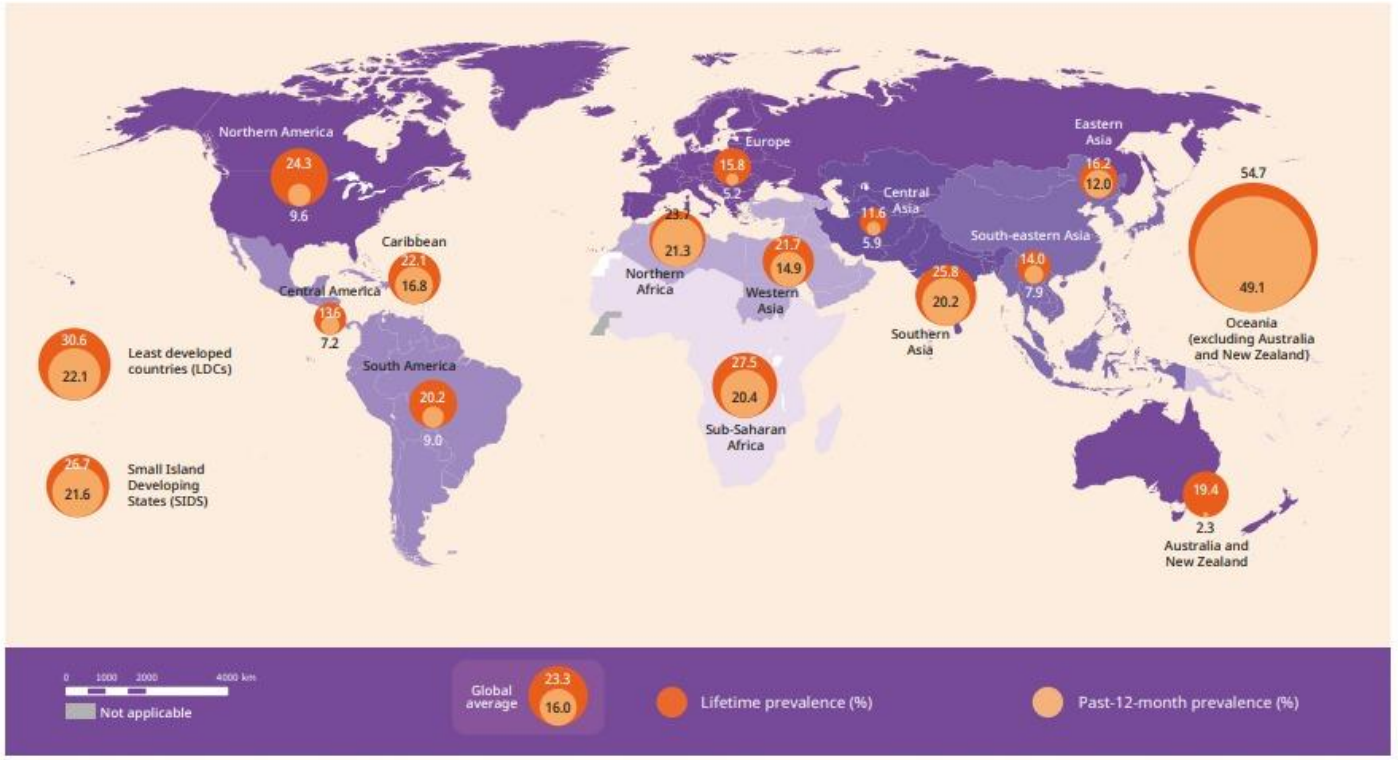
Source : données de l'UNICEF. Violences sexuelles. Dernière mise à jour : juin 2026.

Données régionales et sous-régionales sur les violences faites aux femmes et aux filles (VFFF)[5]

- **La prévalence estimée, au cours de la vie, de la violence physique et/ou sexuelle exercée par un partenaire intime à l'encontre des filles âgées de 15 à 19 ans varie considérablement selon les régions.**

Estimations de la prévalence de la violence physique et/ou sexuelle exercée par un partenaire intime à l'encontre des filles âgées de 15 à 19 ans, par région, dans le cadre des objectifs de développement durable, en 2023.

Fig. 1. Prevalence estimates of physical and/or sexual intimate partner violence against girls aged 15–19 years, by Sustainable Development Goal region, 2023[a]



The designations employed and the representation of the material in this publication do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of WHO concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. Dotted and dashed lines on maps represent approximate border lines for which there may not yet be full agreement.

Data Source: WHO Global Database on the Prevalence of Violence Against Women
Map Creation Date: 10 November 2025
Map production: WHO GIS Centre for Health, DNA/DDI
© WHO 2025. All rights reserved.

Données régionales et sous-régionales sur les violences faites aux femmes et aux filles (VFFF) [8, 9]

- En Afrique, beaucoup de filles déscolarisées courent le risque d'un mariage ou d'une grossesse précoce, et voient leurs perspectives économiques limitées par des normes sociales sexistes.

- Six des 10 pays où la prévalence du mariage d'enfants est la plus élevée se trouvent en Afrique de l'Ouest et du Centre. Parmi les femmes âgées de 20 à 24 ans, 11 % étaient mariées à l'âge de 15 ans, et 32 % à l'âge de 18 ans.

- En AOC, 24 % des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans ont accouché avant l'âge de 18 ans. Les affections maternelles figurent parmi les cinq principales causes de mortalité chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans.

- 1 sur 5 adolescentes a été victime de violence de la part de son partenaire, tandis que 1 sur 16 femmes jeunes âgées de 18 à 29 ans déclare avoir été victime de relations sexuelles forcées durant son enfance.

Contexte humanitaire et VFFF [10]

- Les femmes et les filles sont particulièrement touchées par les crises humanitaires en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les conflits, les déplacements forcés et l'insécurité accroissent leur exposition aux violences basées sur le genre (VBG) et compromettent leur accès aux services essentiels de santé sexuelle et reproductive.

- Les déplacements et l'insécurité fragilisent les infrastructures sanitaires : en 2025, les inondations ont affecté 1,2 million de personnes et endommagé plus de 85 structures sanitaires. Par ailleurs, 386 structures sanitaires et cliniques mobiles ont dû fermer au Nigeria et au Tchad à la suite des réductions de financement humanitaire.

- Les besoins en matière de santé et de protection restent considérables : plus de 10 millions de personnes dans la région nécessitent des services de prévention, d'atténuation et de prise en charge des VBG. En outre, 940 000 femmes enceintes ont besoin d'une assistance urgente pour accoucher dans des conditions sûres.

- L'accès aux services essentiels demeure menacé : les réductions de financement ont entraîné une diminution de 70 % des capacités de réponse aux VBG au Mali et dans la région du lac Tchad, ainsi que l'interruption de l'approvisionnement en équipements médicaux essentiels et en kits de prise en charge clinique du viol.

“Droits et justice de genre du Fonds mondial pour les enfants (GFC)”

https://globalfundforchildren.org/fr/initiative/gender-rights-and-justice/

Initiative régionale

- Mise en œuvre dans 4 pays d’Afrique de l’Ouest : le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée et la Côte d’Ivoire, elle s’inscrit dans la vision 2022-2026 du Fonds mondial pour les enfants. Cette initiative est soutenue par la Fondation Tides et la Loterie populaire des codes postaux.
- L’initiative vise d’abord à favoriser l’accès et le retour des filles à l’école, notamment celles ayant abandonné ou risquant de décrocher. Elle cherche également à réduire les pratiques néfastes comme le mariage d’enfants, la mutilation génitale féminine (MGF/E) et les violences basées sur le genre.

“Droits et justice de genre du Fonds mondial pour les enfants (GFC)”

https://globalfundforchildren.org/fr/initiative/gender-rights-and-justice/

Initiative régionale

- L’initiative repose sur l’octroi de subventions flexibles et pluriannuelles, permettant aux organisations locales d’adapter leurs actions selon les besoins réels des communautés. GFC assure aussi un renforcement des capacités par des formations, du mentorat et des activités de réseautage.
- L’initiative accompagne un ensemble d’organisations locales engagées dans la défense des droits des filles.
  - **En Côte d’Ivoire, elle soutient des structures comme Action pour le Développement et la Protection de la Famille (ADPF), Génération Femme du Troisième Millénaire (GFM3), SILOE qui signifie « fleuve de guérison » et l’ Union des Jeunes Dynamiques de Man (UJDM).**
  - **En Guinée, elle travaille avec le Club des Jeunes Filles Leaders (CJFL-G), Femme Autonome Espoir de Demain-Guinée (FAED-G) et Femme Autonome Espoir de Demain-Guinée (PROVIFEPE).**

Rôle des chefs de district sanitaire en matière de prévention et de prise en charge des violences à l'égard des femmes et des filles 1/3

- **Planification, suivi et supervision** : Le chef de district assure le pilotage des interventions de SSRA en planifiant les activités, en suivant leur mise en œuvre et en organisant une supervision de soutien afin de vérifier le respect des normes et d'identifier les mesures correctives nécessaires. Dans le cadre de la prévention et de la prise en charge des violences à l'égard des femmes et des filles, il élabore et met en œuvre un plan de travail au niveau du district, conformément au plan national. Il veille également à la supervision des centres offrant des services aux victimes afin de s'assurer de leur fonctionnement conformément aux normes et directives en vigueur.

- Renforcement des capacités : Le chef de district veille au développement et au maintien des compétences des prestataires et des autres acteurs concernés à travers la formation continue, le recyclage, le mentorat, l'apprentissage entre pairs et la supervision de soutien. Dans le cadre de la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, il renforce les capacités du personnel de santé et des acteurs des autres secteurs concernés afin d'améliorer leur aptitude à identifier les situations de violence, à répondre aux besoins des victimes et à assurer une prise en charge appropriée.

Rôle des chefs de district sanitaire en matière de prévention et de prise en charge des violences à l'égard des femmes et des filles 2/3

- **Mobilisation communautaire et participation des adolescents et des jeunes :** Le chef de district mobilise les communautés, les familles, les leaders et les acteurs locaux afin de créer un environnement favorable à l'accès aux services de SSRA et à la prévention des violences. Dans le cadre de la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, il diffuse les informations sur les lois, politiques et programmes nationaux relatifs à l'égalité de genre et à la prévention des violences. Il organise des activités de sensibilisation et d'implication des leaders et des membres des communautés, en encourageant particulièrement la participation des hommes et des garçons à travers les organisations et les réseaux auxquels ils appartiennent.

- **Coordination multisectorielle :** Le chef de district facilite la collaboration entre les secteurs, les différents niveaux du système de santé, les partenaires et les acteurs concernés afin d'assurer la complémentarité et la continuité des interventions de SSRA. Dans le cadre de la prévention et de la prise en charge des violences, il mobilise notamment les secteurs de la santé, de l'éducation, de la protection sociale et de la justice pour répondre aux besoins des femmes et des filles victimes de violence. Il veille à la coordination entre ces secteurs, à l'orientation des victimes vers les services appropriés et à l'établissement de liens fonctionnels entre les services de prise en charge des violences et ceux de planification familiale, de santé maternelle, de lutte contre les IST et le VIH, ainsi que de santé mentale.

Rôle des chefs de district sanitaire en matière de prévention et de prise en charge des violences à l'égard des femmes et des filles 3/3

- **Utilisation et accès aux services de santé sexuelle et reproductive de qualité** : Le chef de district veille à ce que les établissements disposent des ressources, des équipements et des conditions nécessaires pour assurer des services de SSRA accessibles et de qualité. Dans le cadre de la prise en charge des violences à l'égard des femmes et des filles, il s'assure que les structures offrant ces services disposent des installations, des équipements, des fournitures et du personnel qualifié nécessaires. Il veille également à ce que les victimes soient informées des services disponibles et que les réponses proposées soient adaptées à leurs besoins.

- **Mobilisation de ressources et utilisation des données pour renforcer les programmes** : Le chef de district veille à la collecte, à l'analyse, au partage et à l'utilisation des données pour orienter la planification, identifier les problèmes et prendre des décisions correctives, tout en contribuant à la mobilisation des ressources nécessaires aux interventions. Dans le cadre de la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles, il veille à documenter la situation des violences dans le district ainsi que les mesures prises pour y répondre. Il assure l'analyse et le partage des informations avec les acteurs et organisations concernés aux niveaux du district et aux niveaux supérieurs. Lorsque les problèmes dépassent les capacités de réponse du district, il en informe les autorités compétentes et plaide auprès des décideurs pour l'adoption de mesures appropriées.

Messages clés [11]

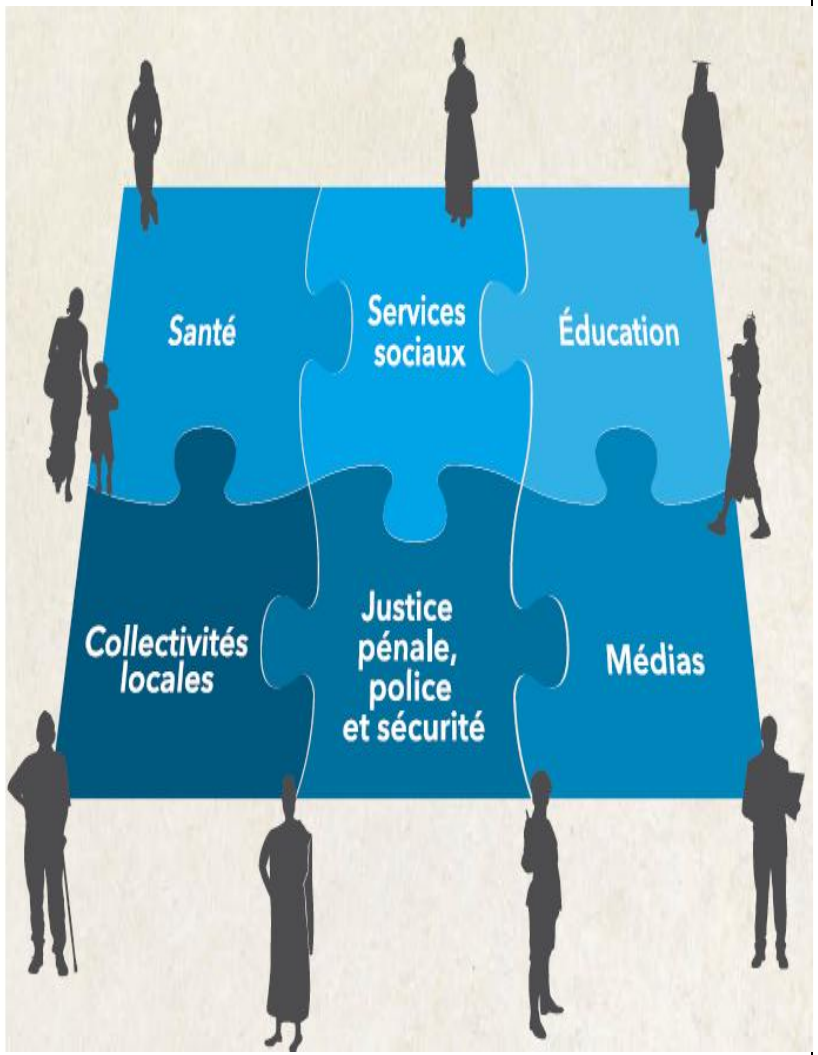
La violence contre des femmes et des filles est évitable.

Les programmes contre la VFFF doivent agir sur des facteurs de risque situés à plusieurs niveaux :

- ✓ **individuel** : antécédents de violence durant l'enfance ;
- ✓ **relationnel** : contrôle masculin exercé sur les femmes/filles ;
- ✓ **communautaire** : normes sexistes qui tolèrent la violence à l'encontre des femmes/filles ;
- ✓ et **sociétal** : accès insuffisant des femmes/filles à l'éducation et à l'emploi.

Ainsi, une intervention adaptée à chacun de ces niveaux permettra de juguler la violence dans son origine.

Dans la dynamique de prévention et de lutte contre la VFFF, plusieurs secteurs de la société ont un rôle à jouer et doivent travailler ensemble.



RÉFÉRENCES

Références

1. OMS. Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes. Organisation mondiale de la Santé, 2012. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/86232/WHO_RHR_12.36_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y
2. United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR); United Nations Population Fund (UNFPA); World Health Organization (WHO). Prise en charge clinique des survivantes de viol et de violences conjugales : protocole inter-agence pour un contexte humanitaire [Internet]. Genève : UNHCR / UNFPA / WHO; 2019. Disponible à: https://emergency.unhcr.org/sites/default/files/2024-04/CMR-IPV-protocols%20%28humanitarian%29%20-%20French.pdf
3. World Health Organization. Renforcer le système de santé afin de répondre aux femmes qui subissent de la violence exercée par un partenaire intime et de la violence sexuelle: Manuel destiné aux gestionnaires de santé. World Health Organization; 2021. http://www.jstor.org/stable/resrep44168
4. United Nations Children's Fund (UNICEF). Rapport annuel 2024 [Internet]. New York: UNICEF; 2025. Disponible à: https://www.unicef.org/media/172246/file/unicef-annual-report-2024-fr.pdf

Références

5. World Health Organization. Prevalence of intimate partner violence and non-partner sexual violence against adolescent girls aged 15–19 years: technical brief. Geneva: World Health Organization; 2026. Available from: https://www.who.int/publications/i/item/B09912

6. RESPECTEZ les femmes : Prévenir la violence faite aux femmes. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2019 (WHO/RHR/18.19). Licence : CC BY-MC-SA 3.0 IGO. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332890/WHO-RHR-18.19-fre.pdf

7. United Nations Children's Fund (UNICEF). Sexual violence [Internet]. New York: UNICEF; [cited 2026 Nov 13]. Available from: https://data.unicef.org/topic/child-protection/violence/sexual-violence/

8. Rawlings L. « Il est temps de briser le cycle des violences faites aux adolescentes et aux adolescents. Voices – Banque mondiale. 2024 nov. 8. Disponible sur : https://blogs.worldbank.org/fr/voices/il-est-temps-de-briser-le-cycle-des-violences-faites-aux-adolescents

Références

9. United Nations Children's Fund (UNICEF). Adolescent girls in West & Central Africa : Issue brief. West & Central Africa Regional Office; 2024 Mar. Disponible sur : https://www.unicef.org/wca/media/9741/file/UNICEF-Ado-Issue-Brief-web-EN.pdf

10. United Nations Population Fund (UNFPA), West and Central Africa Regional Office. UNFPA West & Central Africa Regional Office Humanitarian Action Overview 2026 [Internet]. 2026 Aug 19 [cited 2026 Nov 13]. Available from: https://wcaro.unfpa.org/en/publications/unfpa-west-central-africa-regional-office-humanitarian-action-overview-2entity26

11. OMS. Lutter contre la violence entre partenaires intimes et la violence sexuelle à l'encontre des femmes : recommandations cliniques et politiques - Résumé d'orientation. Organisation mondiale de la santé, 2013. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/88186/WHO_RHR_13.10_fre.pdf?sequence=1


MERCI